



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAH

Question écrite n° 69862

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat au logement quant aux besoins croissants du département des Ardennes en matière de logement. En effet, ce département se distingue par un parc ancien remarquable qui mérite d'être amélioré. De fait les crédits délégués aux primes à l'amélioration de l'habitat ont-ils été entièrement consommés. Il lui demande la délégation de nouveaux crédits pour la fin de cette année 2001 afin de faire face aux demandes de PAH déjà déposées.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire s'inquiétait des crédits disponibles pour financer les travaux d'amélioration des propriétaires-occupants du département des Ardennes. Les dossiers de primes à l'amélioration de l'habitat ont tous été financés et l'ensemble des demandes a été satisfaite en 2001.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69862

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6894

Réponse publiée le : 18 février 2002, page 991